



## COMITÉ RÉGIONAL DE PILOTAGE ECOFAC 6

### **Projet : Conservation des Ressources Naturelles et Développement Durable (CRNDD) du PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA (PNOK)**

- Opérateurs : African Parks Network ; Fondation Odzala-Kokoua avec le support technique de Nature+
- Parc géré en selon l'Accord de délégation de gestion conclu en 2010 et renouvelé le 27 novembre 2020 entre APN et la République du Congo
- Superficie de l'aire protégée: 13.543 Km<sup>2</sup>

### **Dates marquantes**

- Démarrage : 17/11/2018
- Echéance : 06/05/2023

### **Budget :**

- Total de l'action : EUR 20,182,229.29
- Taux d'exécution : 11,195,577.03 soit 55%

### **Dispositif d'intervention pour la réalisation de l'action**

LAB, RM, DC, CHF, OPS, TGR, AF

### **Autres projets intervenant sur l'aire protégée**

- Congo Conservation Compagny (exploitation touristique)

### **Coordination avec les autorités nationales et la DUE**

- Comité de Suivi National (CdSN)



## ■ OPERATIONNEL

ACTIVITÉ	PRINCIPALES REALISATIONS
<b>Extrant 1</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plan d'aménagement finalisé. En attente du décret de publication</li><li>• Charte de collaboration de la Plateforme de dialogue des acteurs en périphérie Sud du Parc National Odzala-Kokoua rédigée</li></ul>
<b>Extrant 2</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en place d'un comité de suivi et évaluation pour la LAB avec les autorités régionales judiciaires, policières et militaires</li><li>• Inventaire faunique finalisé : rapport d'étude transmis aux partenaires ; 7270 éléphants ; 7585 gorilles ; 827 chimpanzés estimés ; entre 50 et 100 hippopotames</li></ul>
<b>Extrant 3</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• + 2759 personnes soignées dans 89 villages par les cliniques mobiles</li><li>• Revitalisation de 69 Associations de Surveillance et de Développement Durable (ASDD) en périphérie du Parc</li><li>• Initiation d'un Projet pilote d'appui à la cacao-culture: 20 planteurs appuyés dans 2 villages du Nord</li></ul>
<b>Extrant 4</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation sur les Droits de l'Homme organisée pour 40 écogardes</li><li>• Formation sur le Logiciel SMART et Formation de 4 opérateurs de la salle de contrôle à l'utilisation de la technologie de communication des PTT et d'EarthRanger</li></ul>
<b>Extrant 5</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réunion du comité de suivi national</li><li>• Accord de coopération INL (WCS, WWF, APN) renouvelé pour 2 ans</li><li>• Contacts avec l'assistance technique régionale</li></ul>



## ■ PRINCIPAUX DEFIS & DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

### Principaux défis

- Assurer le développement de la BSE en tant que base principale de la LAB
- Finaliser la construction de la BSN et l'avant-poste des écogardes
- La révision de la stratégie LAB avec l'appui du nouveau mentor LAB
- L'opérationnalisation du bureau de liaison
- Finaliser l'évaluation de toutes les concessions existantes

### Difficultés:

- Covid et baisse d'activité - réorganisation des opérations dans un contexte d'incertitude mais aussi la baisse des revenus liés au tourisme
- Suivi juridique très coûteux (implication de la gendarmerie) des cas d'arrestation de trafiquants de produits de la faune.
- Délai de traitement relativement long pour les permis de recherche.
- Signature d'un accord avec CCC pour l'exploitation des concessions touristiques



## ■ POINTS FORTS ET FAIBLESSES

### Points forts

- L'une des plus grandes forêts primaires intactes d'Afrique et le plus grand parc national du Congo. La seule forêt primaire du portefeuille AP;
- L'une des plus grandes populations d'éléphants (**7 270 en 2019**) et de gorilles (**7 585 en 2019**) sous protection dans cet écosystème;
- L'une des biodiversités les plus diverse au monde, avec plus de 4 400 espèces végétales, plus de 440 espèces d'oiseaux et 106 espèces de mammifères dans divers habitats (savane, forêt sèche et forêt tropicale), notamment 16 espèces de primate;
- La dernière population viable des hyènes tachetées dans le bassin du Congo et une grande population d'hippopotames;
- Très grand nombre de clairières;
- Faible pression démographique humaine entourant le parc (par rapport à de nombreux autres parcs en Afrique) avec une population estimée à environ 12 000 personnes

### Points de faiblesses :

- Un héritage de gouvernance insuffisant du parc national incapable de fonctionner conformément aux exigences / au contexte socio-politique
- La taille de la zone et le manque d'infrastructures internes adéquates rendent difficile la protection des ressources naturelles
- Terrain d'opération difficile d'accès (sous-bois dense et couvert forestier rendant le déploiement et la communication difficile)



## ■ PERSPECTIVES JUSQU'À LA FIN DU CONTRAT

### ACTIVITES PROGRAMMEES JUSQU'À LA FIN DU CONTRAT

- Finaliser et opérationnaliser la base et le poste avancé du secteur Nord
- Entretien de routes et des infrastructures
- Compléter et assurer la maintenance du matériel
- Inventaires fauniques
- Fonctionnalité et efficacité de tous les systèmes de communication entre les bases et les postes avancés.
- Fonctionnalité et efficacité des systèmes de communication avec les différentes parties prenantes
- Assurer la formation des Eco-gardes



## ▪ **PRINCIPALES VALEURS AJOUTEES DE L'INTERVENTION ECOFAC 6**

- ECOFAC VI et ses précédentes phases ont réussi à démontrer la pertinence des aires protégées comme des outils de développement durable, à travers une gestion multidimensionnelle et durable des territoires

## ▪ **VIABILITE DES ACQUIS D'ECOFAC 6 ET STRATEGIE DE SORTIE DU PROJET**

- Maintien d'une structure de gestion solide à long terme
- Assurer l'auto-suffisance financière du Parc à travers le développement d'un secteur touristique communautaire
- Réduction de l'exploitation illégale des ressources naturelles grâce à la création de sources alternatives de revenus et la gestion durable
- Stabilisation et accroissement de la faune grâce aux efforts de lutte anti-braconnage
- Maintien de la coopération entre les parties prenantes pour la gestion participative des ressources du Parc.



## ■ PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- Conduire des études spécifiques qui traiteront des problématiques liées à la mise en place d'une plateforme de dialogue au niveau local, national et sous régional ;
- créer des conditions de synergie propices aux mesures de sécurité autour des espaces protégés, par l'opérationnalisation des unités des éco-sécurité en conformité de la décision des Chefs d'Etats de la CEEAC, sur la lutte anti braconnage et la Déclaration des ministres en charge de la défense, ceux de l'agriculture et de l'Forêts signé en juillet 2017 à Ndjamena;
- Renforcer la communication entre les différentes parties prenantes et mutualiser les efforts pour la surveillance des aires protégées à travers des rencontres périodiques rotatives ;
- Les partenaires contractés doivent distinguer les actions/activités du PIN et du PIR;